

SNES-FSU

Créteil

Le Journal



1 L'ACTUALITÉ

Pour nos salaires, nos métiers et le Service Public

2 LES PERSONNELS

Psy EN-EDO, kezako ?

3 LES PERSONNELS

Mut inter 2018 : faites vos vœux !

4 LE MÉTIER

Stagiaires : des débuts compliqués

5 LE MÉTIER

Pour les retraité-e-s, le compte n'y est pas !

6 LA VIE DU SNES

Election des instances du SNES Créteil

7 À VENIR

La Vie Scolaire au coeur des chantiers !

8 À VOS AGENDAS

Vos rendez-vous

Pour nos salaires, nos métiers et le Service Public



1 La réussite de la grève du 10 octobre est un avertissement qui montre le fort mécontentement des Fonctions Publiques, d'état, territoriale et hospitalière. Initiée par notre fédération la FSU, la parfaite unité syndicale a rassemblé plus de manifestants que lors des journées interprofessionnelles du 12 ou du 21 septembre contre la loi travail. Le rendez-vous salarial convoqué par le gouvernement est une parodie : maintien du gel du point d'indice alors que notre pouvoir d'achat a baissé de 10% depuis 2000, journée de carence, report de l'application du PPCR d'un an à compter de janvier 2018, suppression de 120 000 emplois sur le quinquennat. Le gouvernement employeur montre son mépris pour ses salarié-e-s : il ne compense pas la hausse de 1,7% de la CSG dans le public, contrairement au privé. Les 9 organisations syndicales ont vivement réagi face à la vacuité des propositions du ministre Darmanin. La réussite de la journée du 10 appelle des suites. Notre fédération, la FSU doit continuer à prendre l'initiative. Le projet de budget est édifiant : Blanquer supprimera 2600 emplois dans le second degré... au motif de la crise de recrutement ! Notre académie, fortement déficitaire en titulaires dans de nombreuses disciplines pâtira, plus que d'autres, de cette austérité alors que la hausse démographique reste forte.

Il est insupportable que les fonctionnaires soient la cible permanente des médias et des politiques alors qu'on ne leur donne pas les moyens de travailler normalement. La ministre de l'enseignement supérieur va donner ses arbitrages sur APB. Après les tirages au sort, le gouvernement élude le vrai problème en refusant de financer des places supplémentaires pour accueillir les hausses de 40 000 étudiants à la dernière rentrée, et à la prochaine ! Blanquer lance les groupes de travail sur le bac et la réforme du lycée pour une mise en application dès la rentrée 2018 en seconde. Le projet sera connu en janvier et discuté ensuite avec les organisations syndicales. Le SNES est opposé à la fois au contrôle continu et à la limitation du BAC à 4 épreuves écrites, prévues dans le programme du candidat Macron. Président et gouvernement continuent leur marche contre les salarié-e-s du public et du privé : ordonnances de la loi travail XXL, service public et salaire des fonctionnaires, austérité dans l'Éducation, assurance maladie, formation professionnelle, retraites... construisons des mobilisations et des manifestations pour montrer notre détermination à imposer une autre politique.

◆ DOMINIQUE CHAUVIN, ÉMILIE CLAIR, MARTINE CLODORÉ



« Il faut continuer à se battre pour revendiquer des moyens. »

Psy EN-EDO, kezako ?

2 Comme annoncé, les CO-Psy et DCIO sont à présent psychologues de l'Éducation Nationale spécialité Éducation Développement Orientation (PsyEN-EDO). Des craintes peuvent s'exprimer ici ou là : les PsyEN délaisseraient l'orientation des élèves qui ne serait plus qu'à la seule charge des profs, CPE ; les CIO disparaîtraient... Il n'en est pas question et ce n'est pas ce que disent les textes réglementaires : les missions sont préservées et elles font maintenant l'objet d'une circulaire. De même, les fermetures de CIO, que le SNES a combattues, sont bien antérieures à la création du corps unique et résultent du désengagement des collectivités territoriales. Leur ancrage dans l'EN protège les PsyEN de l'appétit des régions qui auraient souhaité les absorber dans le service public régional d'orientation. Le danger reste dans les restrictions budgétaires et les conceptions minimalistes du rôle qu'on entend leur donner : aucune création de poste, aucune reconnaissance... Certes il y a des acquis mais il faut continuer à se battre pour les préserver et revendiquer des moyens pour un service public de qualité. Ce nouveau corps doit élire ses représentant-e-s. Des élections pro ont lieu cet automne. C'est forts de ces convictions, et d'un travail commun mené depuis longue date, que le SNUipp et le SNES tous deux rassemblés dans la FSU présentent leur liste de candidats, PsyEN-EDA et EDO !

◆ GÉRALDINE DURIEZ

Mut Inter 2018 : faites vos vœux !

3 La note de service fixant les règles de mutation inter-académique sera publiée le 9 novembre 2017. Cette année encore, le SNES a revendiqué le nécessaire rééquilibrage du barème en demandant le déflonnement des points de vœu préférentiel, le retour d'une bonification pour les TZR et la comptabilisation des points pour les enfants, dans le cadre d'un rapprochement de la résidence de l'enfant pour les collègues isolé-e-s ou séparé-e-s, au même titre que pour les rapprochements de conjoint pour les collègues en couple. Nous rappelons que, l'année passée, le ministère a décidé de prolonger la clause de sauvegarde des points APV pour les lycées précédemment classés. Ainsi, les collègues affecté-e-s dans ces lycées pourront conserver, dans le cadre du dispositif transitoire, pendant encore deux mouvements, en 2018 et 2019, le bénéfice des points APV acquis au 31 août 2015. Les collègues affecté-e-s en établissement REP, REP+ et politique de la ville bénéficient des bonifications afférentes. Pour saisir vos vœux de mutation inter-académique 2018, le serveur sera ouvert du jeudi 16 novembre à 12h00 au mardi 5 décembre 2017 à 12h00. Les commissaires paritaires du SNES-FSU Créteil vous informent lors de réunions collectives et répondent à vos questions à l'adresse : mutations@creteil.snes.edu.

◆ ADRIEN BERCHER



Stagiaires : des débuts compliqués

4 L'affectation des stagiaires, qui intervient très tard (le 24 juillet cette année) crée de nombreux problèmes. Malgré l'aide que nous leur apportons tout au long des vacances d'été, avec la permanence téléphonique, il reste de nombreuses situations difficiles. Cela est dû au nombre très important de stagiaires affecté-e-s à Créteil (près de 900). Affecté-e-s au dernier moment et déplacé-e-s de leurs académies d'origine, ces collègues doivent régler dans l'urgence des problèmes de logement au lieu de se préparer sereinement à entrer dans leur année de stage. De plus, le recortat peine à trouver des tuteurs-trices en nombre suffisant, ce qui fait que les stagiaires ne les rencontrent parfois qu'au bout d'une à trois semaines, voire plus. Rappelons que la prime de tutorat a

été fortement réduite il y a 3 ans, ce qui explique sans doute les difficultés à recruter les tuteurs-trices. De nombreux stagiaires sont aussi affecté-es dans des établissements difficiles, y compris en REP+ même si nous intervenons chaque année pour que cela ne soit pas le cas. Ces conditions ont évidemment un impact - jamais reconnu par l'institution - dans la manière dont se déroule le stage, et même sur la titularisation. Nous continuons donc à demander un groupe de travail pour améliorer l'affectation des stagiaires, ainsi que de meilleures conditions de stage, comme la réduction du service en responsabilité.

◆ RAPHAËL ANDERÉ, GABRIEL HOLARD



Pour les retraité-e-s : le compte n'y est pas !

5 Déjà mécontent-e-s d'avoir vu leurs problèmes éludés pendant les campagnes électorales, les retraité-e-s sont inquiet-e-s des annonces du gouvernement. Une fois de plus, ils sont culpabilisés, considérés comme des nantis devant faire preuve de solidarité avec les actifs. Ce n'est pas la maigre augmentation des pensions de 0,8% au 1er octobre qui compensera les années de gel des pensions qu'ils/elles viennent de subir, la hausse de la CSG de 1,7 point au 1er janvier, la baisse de 5 € par mois de l'APL pour les plus modestes et la hausse des tarifs des complémentaires santé. Tout cela après des années de mesures fiscales qui ont affecté considérablement leur pouvoir d'achat. C'est pourquoi une fois de plus, ils/elles sont descendu-e-s dans la rue pour se faire entendre et défendre leur droit à un niveau de vie décent. Le 28 septembre, plus de 10 000 retraité-e-s se sont retrouvé-e-s place de l'Opéra. Parmi eux/elles, certain-e-s n'avaient jamais manifesté. Nombreux-ses dans la manifestation parisienne du 12 septembre contre la loi travail, ils/elles se sont joints-es solidairement aux actifs-ves dans toutes les mobilisations notamment celle du 10 octobre pour la défense de la Fonction Publique. Ils/elles organiseront avec les représentant-e-s du « Groupe des 9 » des actions spécifiques pour interpeller les parlementaires de leurs départements respectifs dès après les vacances de Toussaint au moment du vote du budget 2018.

◆ MARTINE SIEMPER



« Les retraité-e-s défendent leur droit à un niveau de vie décent. »



Élection des instances du SNES Créteil Appel à constituer des listes

6 Du 26 au 30 mars 2018 à Rennes se déroulera le congrès national du SNES-FSU, qui aura désormais lieu tous les trois ans. Il sera préparé par des congrès académiques : celui de Créteil se tiendra les 12, 13 et 14 mars à la maison des syndicats de Créteil. Chaque section d'établissement y délègue un ou plusieurs représentant-e-s selon son nombre de syndiqué-e-s. Les années de congrès les instances du SNES sont renouvelées : les syndiqué-e-s élisent la CAA (Commission Administrative Académique) qui décide de l'organisation et des mandats de la section dans le cadre des orientations définies par le congrès. La CAA se réunit cinq fois par an, elle désigne en son sein un bureau académique qui se réunit toutes les deux ou trois semaines. Dans chacun des trois départements, les syndiqué-e-s élisent un bureau départemental. Ces élections (CAA et bureaux départements) reposent sur des scrutins de listes, dont les membres définissent pour chacune une motion d'orientation. Voici le calendrier de nos élections internes : 24 novembre, expédition d'une circulaire avec un appel à candidatures de chaque liste déclarée avant le 21 novembre ; 21 décembre au plus tard, dépôt des listes à la section académique avec les actes de candidatures individuels ; 8 janvier au plus tard, dépôt des appels à voter de chaque liste ; 18 janvier, envoi du journal des élections ; 19 janvier, expédition du matériel de vote aux sections d'établissements et le 22 janvier aux retraité-e-s et syndiqué-e-s isolé-e-s ; du 25 janvier au 13 février inclus, période de vote, cachet de la poste faisant foi ; jeudi 8 mars, dépouillement à la section académique. Chaque syndiqué-e est appelé-e à se prononcer aux différents scrutins et à participer à l'élaboration des mandats et des orientations lors du congrès. La vitalité et la représentativité du SNES-FSU en dépendent.

◆ DOMINIQUE CHAUVIN, ÉMILIE CLAIR, MARTINE CLODORÉ

Sureffectifs et locaux : la Vie Scolaire au cœur des chantiers !

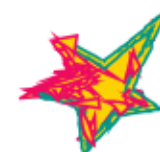
7 En lycée comme en collège, la situation des CPE et des AED se dégrade à cause des effectifs d'élèves toujours croissants. Quid des établissements composés en partie de préfabriqués ? Des demi-pensions se déroulant sur TROIS services parallèlement aux permanences, aux entrées et sorties ?

Dans le 94, les seize préfabriqués insalubres du lycée de Cachan ont été remplacés par les mêmes préfabriqués ! Le collège Roland Garros, condamné à fonctionner avec trois « algecos » n'en a reçu que deux ! Conséquence : plus de salle de permanence.

Dans le 77, les « préfa' » ont la vie dure : depuis QUINZE ans à Serris ! Autour, une demi-douzaine d'établissements accueillent de nouvelles « générations algéco ».

Dans le 93, les grèves se multiplient en lycée : classes surchargées, sureffectif, manque de CPE et d'AED, problèmes de sécurité. La Région porte une lourde responsabilité : depuis plus de dix ans elle feint d'ignorer la montée démographique en lycée. A l'initiative du SNES,

l'intersyndicale du second degré a initié un rassemblement devant le rectorat. Si le 13 septembre les délégations ont été entendues, le 20 septembre le rectorat a refusé l'audience alors que de nouveaux lycées avaient rejoint la mobilisation. Il est urgent que la Région propose des solutions pour absorber ce flux montant. Dans l'immédiat, le lycée de la Plaine a débuté l'année sans être fini ! Les CA budget de novembre sont trop tardifs : le délai d'implantation de préfabriqués implique que les décisions soient prises début octobre au plus tard. Les CHSCT agiront, ils feront remonter à la rectrice et à la Région toutes les copies des pages des registres hygiène et sécurité. Si des droits de retraits sont mis en place, il faut les préparer juridiquement avec le SNES afin qu'ils puissent aboutir. Le SNES Créteil demande aux représentant-e-s FSU du CHSCTM de se saisir du dossier.



◆ LE SECTEUR CPE

Vos rendez-vous

Début des rendez-vous de carrière en novembre : consultez nos publications

▲ 9 novembre
Stage lycée
▲ 16 novembre
Stage non titulaires

▲ Du 16 novembre
au 5 décembre
Ouverture du serveur pour les mutations inter-académiques
▲ 16 novembre
Réunions collectives dans les 3 départements. Consultez le site du SNES Créteil pour connaître les lieux et heures

▲ 24 novembre
Stage "Entrée dans le métier"
▲ 7 décembre
Stage Professeur-e-s documentalistes
▲ 11 décembre
Stage "Départ à la retraite"
▲ 21 décembre
Stage "Réforme des retraites"

Journal bimestriel
Prix : 2 euros
Abonnement : 10 euros
Directrice de publication :
Martine Clodoré
Relecture : Odile Marais
Graphisme : © Anne Vergoli
Maquette : SNES-FSU Créteil
Imprimerie coopérative Expressions2
10bis rue Bisson 75020 Paris
CPPAP 0921506180
ISSN 275-9352 n°2016-6



SNES-FSU Créteil - 3 rue Guy de Gouyon du Verger - 94110 Arcueil
Tél. 01.41.24.80.54